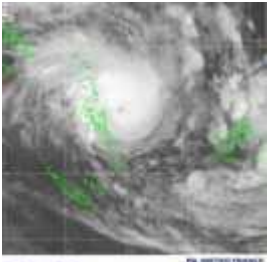


COMMUNIQUÉ DE PRESSE_DSCGR_DU 13 MARS 2015_ALERTE CYCLONIQUE N°2 (PAM)



13/03/2015

Cyclone tropical « PAM » : déclenchement de l'alerte cyclonique de niveau 2

Situation :

À 14h00 locales, ce vendredi 13 mars 2015, le cyclone tropical « PAM » était centré par 15,2 Sud 169,2 Est, soit à 170 km dans le Nord-Est de Port-Vila (Vanuatu). Sa pression au centre est estimée à 910 hPa. Il se déplace en direction du Sud-Sud-Ouest à 15 km/h. Les vents moyens sont estimés à 230 km/h (rafales à 345 km/h) dans un rayon de 45 km autour du centre. Les vents supérieurs à 115 km/h (rafales à 175 km/h s'étendent dans un rayon de 85 km autour du centre).

Trajectoire :

Le cyclone tropical « PAM » va poursuivre sa trajectoire vers le Sud au cours de ces prochaines 48 heures, en accélérant progressivement. Le phénomène est désormais proche de son intensité maximale. Sa trajectoire menace directement le Vanuatu, avec un passage à moins de 100 km de Port-Vila en soirée. « PAM » passerait ensuite à environ 170 km dans l'Est de Maré en milieu de journée de samedi. Il faut donc s'attendre à une dégradation du temps à partir de la nuit prochaine et jusqu'à demain samedi.

Les rafales de vent pourront atteindre 110 à 130 km/h sur Lifou et Maré, et seront accompagnées de fortes précipitations (150 à 200 mm en 12 heures).

Ouvéa, l'île des Pins et la pointe Sud de la Grande-Terre seront moins impactées avec des rafales de vent autour de 110 km/h et des cumuls de précipitations de 100 à 150 mm en 12 heures.

L'ensemble de ces régions fera face à un risque de submersion côtière dû à la forte houle cyclonique.

En conséquence,

L'ALERTE CYCLONIQUE DE NIVEAU 2 est déclenchée ce samedi 14 mars 2015 :

- à 03h00 (heure locale), sur les communes de Lifou et Maré

L'ALERTE CYCLONIQUE DE NIVEAU 1 est maintenue sur les communes de Yaté et de l'île des Pins et d'Ouvéa

LA PRE-ALERTE CYCLONIQUE est maintenue sur le reste de la Nouvelle-Calédonie.

Rappel des consignes en cas de d'alerte cyclonique de niveau 2 :

- Ne pas circuler à pied, à bicyclette, ou avec tout moyen de locomotion motorisé,
- Rester confiné à l'intérieur des habitations ou des abris publics mis à disposition par les mairies,
- Veiller à s'éloigner des baies vitrées,
- Occulter les ouvertures des habitations avec des volets ou, à défaut, des panneaux de bois cloués,
- Si la situation se dégrade, repérer les endroits les plus résistants du local, s'y tenir et se protéger,
- Surveiller la résistance de l'abri et de ses ouvrants en redoublant de vigilance la nuit
- Etre attentif au risque d'inondation,
- Etre vigilant en permanence malgré des accalmies cycloniques,
- Attendre impérativement la fin de l'alerte de niveau 2 pour sortir de son habitation.

Source URL: <https://securite-civile.nc/communiqués-presse/communiqué-de-pressedsgrdu-13-mars-2015alerte-cyclonique-ndeg2-pam>